



## Une épreuve pour tous : « la Terreur »

De la chute des Girondins (3 mai 1793) à celle de Robespierre le 9 Thermidor (27 juillet 1794), c'est, à Paris, la toute puissance du Comité de Salut Public. En province cela se traduit par de fréquentes visites de commissaires et de Conventionnels. Plaçons la Terreur à l'ordre du jour, c'est ainsi que disparaîtront en un instant et les royalistes et les modérés et la tourbe contre-révolutionnaire... déclare Barère à la Convention, le 5 septembre 1793.

**Robespierre veut sauver la révolution par la Terreur :** La Terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu...

A cette époque, le maire de Noyon est toujours Jean Charles René Pruz. **Le 5 octobre 1793, la Convention Montagnarde décide d'utiliser rétrospectivement, depuis le 22 septembre 1792, le nouveau calendrier décadaire républicain.** Cela complète la suppression des signes de la féodalité et de la superstition : plus de saints, plus de dimanches... et de fêtes laïques (il sera utilisé jusqu'en 1806). Le 22 octobre 1793, grande épuration de la municipalité par le représentant Sylvain Lejeune. Le 28 octobre 1793, la Société populaire fait briser statues et sculptures de la cathédrale ; puis en janvier 1794, elle pense à faire ouvrir les tombes. Le 31 octobre 1793, les députés Girondins exclus sont guillotins à Paris et les Sociétés populaires sont encouragées à réveiller les ardeurs révolutionnaires, à fêter les fêtes civiques, à planter des arbres de la Liberté et à dénoncer les suspects. Le château de Chantilly est transformé en prison grâce à Jacques Isore envoyé par la Convention depuis le 1<sup>er</sup> août 1793. Le 20 novembre 1793 (20 brumaire An II) : Fête de la Raison dans la ci-devant cathédrale, « asile de la superstition et du fanatisme ».

**André Dumont (1764-1738) maire d'Oisemont (Somme), député de la Somme à la Convention est arrivé à Noyon le 12 octobre 1793** accompagné de Levasseur « pour extirper le chancre cadavérique de l'aristocratie ». Montagnard, il préside la Convention du 22 septembre au 6 octobre 1794, puis est élu au Conseil des Cinq-cents jusqu'en 1797. Le 20 janvier 1794 (1<sup>er</sup> pluviôse), il réunit tous les citoyens responsables de Noyon et du district. En public, chacun doit accepter reproches et critiques. Une épuration se prépare, accusant la municipalité Pruz de tiédeur. Des Comités de surveillance sont créés. On convoquera

à Beauvais tous ceux qui doivent se justifier. Le 17 avril (28 germinal) André Dumont, qui se dit « un missionnaire républicain », organise une Fête de la Vertu et procède à l'épuration de la Société populaire de Noyon qui regroupe trop de bourgeois et d'artisans. Il faut refuser les anciens prêtres et arrêter tous les nobles. Le tutoiement sera obligatoire entre citoyens. Il active la lutte anti-religieuse et organise dans la cathédrale des bals patriotiques ou « les dragons faisaient danser les bourgeoises comme les cuisinières ». Ce véritable despote, le fut surtout par la parole ; car s'il y eut beaucoup d'arrestations, il sauva beaucoup de suspects de la guillotine. C'est à lui que l'on doit d'avoir sauvé le Maître-autel (construit en 1779) pouvant servir de trône à la déesse Raison et présenter les lettres de la Constitution.

**En novembre 1793, commissaires de Noyon et militaires parcourent les campagnes pour récupérer les objets du ci-devant catholicisme devenus sans objet.** Les églises sont fermées pour effacer tout souvenir du fanatisme ; croix et statues sont détruites, et l'on proclame le culte de la déesse Raison et de la Vérité. Les fêtes décadares doivent être célébrées. Le 16 novembre 1793, le curé de Noyon, Gibert brûle ses lettres de prêtrise et, le 20 novembre (30 brumaire), la citoyenne Gely incarne la déesse. La cérémonie est peu suivie et peu appréciée. Le lendemain la Société populaire destitue la municipalité et la remplace par une commission (illégal) de sept membres présidée par Brémart. Le Comité de Surveillance du district rétablit aussitôt la municipalité conduite par Pruz. Tous les établissements de culte sont fermés.

C'est le 27 décembre 1793 que Lebrun-Tondu, un Noyonnais

qui est Ministre des affaires étrangères, est guillotiné à Paris.



Pierre-Marie TONDU LEBRUN  
(1754-1793)

La Société populaire de Noyon prend une trop grande place pendant le dernier trimestre de 1793. Elle s'acharne en faveur de la déchristianisation, destitue la municipalité et dénonce l'administration du district. Il faut l'intervention du représentant Bollet pour calmer les citoyens excités par l'ancien curé d'Attichy, Loranger. « C'est l'affermissement de la République qui doit faire votre bonheur à jamais ». Le 5 mars 1794, Dumont trouve peu de réformes à faire, et bientôt, en mai, on supprime partout les commissions révolutionnaires.

Le 22 janvier 1794 (3 pluviôse), Dumont est à Noyon et conseille l'organisation d'un bal tous les décadi dans le temple de la Raison, dont le droit d'entrée sera versé à l'agence de secours aux indigents. « Nous ne voulons plus reconnaître d'autre culte que celui de la Liberté et de l'Égalité ».

**La Société Populaire désigne les quatre jeunes filles pauvres et orphelines méritantes aux legs Charmolue et Vatebot ;** puis le décadi 30 pluviôse, tous les corps constitués défilent pour la Fête de la Vertu récompensée et

le maire distribue les bons des sommes qu'elles recevront le jour de leur mariage. Le 21 février, il faut loger, dans la ci-devant église, huit cent chevaux, qui y resteront jusqu'à l'été. Le 20 mars, la foule assiste à la replantation des arbres de la Liberté. Le 7 mai 1794 : L'Être Suprême est reconnu sur le conseil de Robespierre. L'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont acceptés à Noyon le 8 juin 1794 (20 prairial). La Société Populaire inaugure, en présence de la municipalité, les bustes des grands hommes (Rousseau, Voltaire, Brutus, Châlier, Marat et Le Pelletier). Les épurations des Hébertistes, puis des Indulgents se placent à la fin de cette période de Terreur. Tous les Décadi, la Société Populaire oblige à fêter soit les victoires de l'armée, soit Bara et Viala, les jeunes héros, soit la Vieillesse, la Vertu, la Raison et la Tolérance, et l'on danse tard dans la nuit...

**La lassitude et la peur gagnent les députés et, les 27 et 28 juillet 1794, ils décident la chute de Robespierre (8-9 thermidor) :** « Ma vie est à la Patrie, mon cœur est exempt de crainte et si je mourais ce serait sans reproche et sans ignominie ». Il sera guillotiné le 28 juillet 1794 (1<sup>er</sup> thermidor). La Société populaire de Noyon « se réjouit de la disparition d'une faction dominante, la vertu dans la bouche, le crime dans le cœur... » On ne parle plus de l'Être suprême. Le 1<sup>er</sup> août 1794, la loi de prairial instituant la Terreur est supprimée et, à partir du 5 août 1794, de nombreux suspects emprisonnés sont libérés. La liberté de la presse est rétablie.

Docteur Jean Lefranc  
Vice-président de la Société  
Historique de Noyon